

## Service Urbanisme

Ligne directe : 01 56 49 22 27

service.urbanisme@mairie-gagny.fr

### GABINIENNE D'AMENAGEMENT

Monsieur JOUITTEAU Yves

50 boulevard de l'Yerres

91000 EVRY

Lettre recommandée avec A.R.

Avis n°1A 125 978 6004 2

Gagny, le 15 novembre 2018

N/Réf : SU/ID/JC/IB/0142

Affaire suivie par Mme Juline CHARNAY

**Objet** : Autorisation de dépôt pour la demande d'autorisation de défrichement sur la parcelle cadastrée CA 35 sise 42 chemin des Bourdons - 93220 GAGNY

Je soussigné, Michel TEULET, Maire de la Commune de Gagny (93), autorise la Gabinienne d'Aménagement SAS, représentée par Monsieur Yves JOUITTEAU, à déposer la demande d'autorisation de défrichement auprès de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF) pour la parcelle cadastrée CA 35 sise 42 chemin des Bourdons, d'une surface de 12 276 m<sup>2</sup>, appartenant à la Commune de Gagny.



Le Maire,  
Président de l'E.P.T. Grand Paris Grand Est

  
Michel TEULET

## HÔTEL DE VILLE

1 place Foch - B.P. 81 - 93221 GAGNY cedex - Tél. : 01 43 01 43 01 - Fax. 01 43 01 43 00 - [www.gagny.fr](http://www.gagny.fr)

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire